



Editorial



Le moment est venu de faire le point sur l'avancement des trois grands projets de notre campagne: la mairie, le pôle enfance-jeunesse et la salle festive.

Dès le printemps 2008, nous avons sollicité l'avis de spécialistes qui ont analysé les besoins de la commune et les ont traduits en terme d'équipements. Une année s'est avérée nécessaire pour nous assurer du bien fondé de ces choix et de notre capacité à les financer. Aujourd'hui ces chantiers sont lancés.

L'aménagement de la mairie et des services techniques a commencé et devrait se terminer fin décembre. Il consiste en la restructuration du hall d'accueil, la création d'un bureau Etat-Civil, le réaménagement des Services Techniques et le déplacement de la Police Municipale, du Centre Communal d'Action Sociale et de la vie associative avec création de nouveaux locaux. Le cablage informatique et communication, actuellement très insuffisant, va également être repensé. Menées dans le cadre d'une remise aux normes obligatoire d'une part, d'un ajustement

indispensable aux nouvelles technologies d'autre part, ces opérations assureront au public, c'est-à-dire à tous, confidentialité, confort et surtout efficacité. Les études de programmation du pôle enfance-jeunesse vont débiter. Regroupant la crèche et les deux centres de loisirs sur l'espace situé entre la place de la Liberté et la médiathèque, ce chantier devrait être mis en oeuvre fin 2011.

Quant à la salle festive, une fois l'acquisition des terrains finalisée, trois architectes seront sélectionnés et proposeront un projet sur esquisse. Nous retiendrons le meilleur. L'année 2010 verra la réalisation des études architecturales, le lancement des appels d'offres et le choix des entreprises. Le chantier devrait débiter courant 2011 pour une durée de 12 à 18 mois.

Enfin, vous trouverez en page 7 de ce numéro un état des opérations courantes d'entretien qui sont menées parallèlement aux trois projets.

Nécessaires à la commune et jusque-là reportés d'année en année, ces grands travaux demandent, il est vrai, une implication totale et constante de l'équipe municipale. Nous avons été élus dans ce but : nous ne l'oublions pas.

Très amicalement

Daniel Boyer, Maire
Pierre-Yves BRIAND,
Adjoint chargé des
Infrastructures et
Bâtiments Communaux

Fête de la Musique

"50 ans de Chanson française" c'est le thème national de la Fête de la Musique 2009. Samedi 20 juin, Châteaubernard sera au diapason. Au menu :

- Chant choral par les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} des classes CHAM du Collège Félix Gaillard et du Conservatoire.
- Concert de harpes par l'ensemble *Le bruit qui pense*
- Chansons françaises d'avant et après-guerre, interprétées par Elsie Douce et ses musiciens (chant, violoncelle et piano)
- Musiques actuelles avec *The Simpson's*, *le Contraste*, *Dirty Apes*, *Rock N Roll Mods* (pop, rock, blues, jazz, folk expérimental...)
- Feu d'artifice "Comédies musicales"

Horaires et lieux sur le programme joint.



Cinéma en plein air

Une toile pour fêter les vacances ? Jeudi 2 juillet, venez voir ou revoir le Monde de Narnia "*Le Prince Caspian*", parc des Pierrières, à la nuit tombée. Spectacle familial gratuit pour tous.

Castel'odies

Le bouquet final des Castel'odies a ravi les fans de chant choral et conquis un nouvel auditoire... lire page 3

Premier Rendez-vous

Peintres de chez nous, si vous posiez votre chevalet à Châteaubernard ?

Vous aurez tout l'été pour repérer votre coin : paysage typique, architecture insolite... tout lieu est bon s'il suscite inspiration. Votre choix effectué, vous aurez 7 jours pour parfaire votre chef d'oeuvre. Ensuite...

Renseignements et inscriptions du 16 juin au 1^{er} septembre à la Médiathèque. 05 45 32 76 76

Il était une fois...

... une grosse poule blanche qui, par un beau matin d'hiver, avait élu domicile à l'école Maternelle Le Petit Prince. Elle s'y trouvait si bien qu'elle décida d'y demeurer pour le plus grand bonheur des petits. Un véritable conte pour enfants sans tourner les pages d'un livre... Ils ont écrit le titre "*Pou-Poule*" et vécu l'histoire jusqu'au jour où Pou-Poule décida de rejoindre la ferme avoisinante...



Castel gazette à l'honneur

Elu meilleur bulletin municipal dans la catégorie "villes de moins de 5 000 habitants" par l'Association des Maires de Charente-Maritime, votre journal *Castel gazette* remporte le trophée 2008 "la Poste" : une sculpture bois-métal de l'artiste charentais Emmanuel Pierre... lire page 2

Infos

Vie culturelle



Le trésor culturel castelbernardin s'enrichit d'œuvres d'artistes régionaux.

D'abord la sculpture bois/métal de l'artiste charentais Emmanuel Pierre. Extraite, récupérée, essentialisée via le regard de l'artiste, la douelle prend

une autre dimension. Entre équilibre et tension, Emmanuel Pierre poursuit avec "Futur Proche" la réflexion entamée sur le temps passé, présent et à venir.

Cette œuvre a été offerte par l'Association des Maires de Charente-Maritime à la Ville de Châteaubernard pour Castel Gazette, élu meilleur journal municipal.

Vient ensuite la sculpture pierre "Water" proposée par le 5^{ème} Symposium de Julienne (2006) à la précédente municipalité et tout juste livrée et installée. Son concepteur Genti Tavanxhui, Albanais vivant en Italie, y voit "une forme symbolique qui décrit le parcours de l'eau".



Enfin, dernière acquisition : un ensemble de trois petits tableaux "Fée du Logis" "Le Secret" et "Farandole" signés Peggy Dihé, artiste peintre de Châteaubernard.



Toutes ces œuvres sont visibles respectivement à la mairie, à l'extérieur et à l'intérieur de la médiathèque.

Vie scolaire

L'école maternelle **La Combe des Dames** invite les enfants et leurs parents à venir passer une récréation ensemble à l'école d'ici fin juin, après avoir finalisé leur inscription. Merci de prévenir de votre venue par téléphone. 05 45 82 17 27

L'école maternelle **Le Petit Prince** accueillera les nouveaux parents mardi 23 juin, de 17h à 19h. Au programme : visite de l'école et présentation du personnel. 05 45 32 52 39

Centre de Loisirs

Ouvert tout l'été de 7h30 à 18h30, le centre de loisirs "Les Marronniers" accueille les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 14 ans. Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, ne tardez pas car les places sont limitées. Permanence jusqu'au 26 juin tous les jeudis et vendredis matin de 8h30 à 12h15 au bureau situé dans la cour intérieure de la salle des fêtes, 10 rue de la commanderie. 05 45 32 59 43 - 06 23 31 49 82

Associations

■ Les petites mains de Dizedon

Exposition-vente couture et peinture à Dizedon, 6 chemin de Fontdouce, dimanche 21 juin de 10h à 19h.

Boissons et pâtisseries seront offertes aux visiteurs. 05 45 36 44 05 - J. Luqué

■ Team Odyssée

L'Association de Pêche Sportive des Verriers vous annonce ses concours de pêche dimanche 21 juin et dimanche 6 septembre 7h, à la Croix Montamette. 05 45 83 43 39 - J.P. Gdras



Rencontre ludique avec les enfants du centre de loisirs

■ Club des aînés

Sortie champêtre en juillet. Le club sera fermé au mois d'août et reprendra le jeudi 3 septembre.

Vendredi 18 septembre déjeuner avec animation surprise et danses à la salle des fêtes (38€)

Si vous désirez vous inscrire au club, vous pouvez passer le jeudi après-midi à la salle Jean Tardif ou appeler le 05 45 35 04 92 - M.L. Esnault

■ Le 21 de Châteaubernard

Championnat de tarot licenciés, samedi 27 juin 14h et 20h salle Jean-Tardif.

Concours de tarot ouvert à tous, vendredi 11 septembre 20h, salle Jean-Tardif 06 37 58 41 44 - G. Chapeau

■ A. H. P. C.

L'Association des Handicapés Physiques de la Charente vous informe que la collecte des bouchons sera suspendue en juillet-août et reprendra en septembre, salle Jean-Tardif, le mardi de 14 à 18h. 05 45 82 46 04 - B. Pique

■ Tennis Club

Tournoi jeunes du mercredi 24 juin au samedi 4 juillet et tournoi open du mercredi 1^{er} au mercredi 14 juillet au stade Claude Boué. 06 20 64 89 39 - S. Berthelemy

■ Team cycliste

Nocturne vendredi 3 juillet à 20h au bourg. 05 45 32 35 63 - B. Delomme

La chronique de l'opposition de Gauche du Conseil Municipal

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers Amis,

Attendez-vous à savoir...

«L'avenir, tu n'as pas à le prévoir; tu as à le permettre» Saint-exupéry.

Par notre politique financière et ses économies, qui prévoyait les difficultés croissantes de notre société, par notre gestion rigoureuse et par un investissement raisonné et permanent important, qui tenait compte de nos réels besoins, c'est nous qui permettons aujourd'hui le développement continu de Châteaubernard.

La nouvelle majorité cherche par tous les moyens et avec l'aide de toutes les complaisances à faire oublier la réussite de notre ville sous le précédent mandat et cela va jusqu'à effacer par de médiocres propos nos réalisations visibles ou discrètes qui font partie de notre quotidien, nous reviendrons sur ce sujet.

La nouvelle équipe pratique une gestion de patronage avec un catéchisme politique d'une autre époque. Le journal Sud ouest l'illustre involontairement et non sans humour d'un titre au sujet d'une fête « Retour au moyen âge dimanche... Châteaubernard va faire un grand saut en arrière... ».

Voilà la braderie des terrains municipaux à la C.D.C. En abandonnant les négociations que nous avons entreprises et sans prospective sérieuse pour l'aménagement de la zone du Mas de la cour et de Bellevue, cela a également une grande incidence pour les propriétaires fonciers de notre commune mis à mal par de nombreuses expropriations.

Le triste feuilleton de l'hôpital continue. Après avoir soldé la chirurgie publique, après les différentes démarques sur d'autres services (réanimation, pas de dialyse pourtant promise, non transfert de l'administration, cuisine... et maintenant on parle de brader le permis de construire que j'avais instruit et qui a demandé de la part des services de l'hôpital et de la D.D.E. un énorme travail.

Un nouveau permis serait synonyme de l'abandon des engagements pris lors de la cession de la chirurgie publique au privé et d'éventuels contentieux.

Rappelez-vous il y a quelques mois les nouveaux Elus avaient des réponses à tout ...

Et au prochain numéro pour les prochaines nouvelles de demain...

Bien cordialement

Jean-Claude Fayemendie
votre ancien Maire
Conseiller Municipal

Courrier des lecteurs

En ce moment, nous voyons beaucoup de nouveaux bras à l'entretien des trottoirs : nouvelles recrues ? stagiaires ?

Chaque printemps, les services techniques doivent faire face à un surcroît notable de travail, essentiellement du à l'entretien des espaces verts, auquel s'ajoutent celui des bâtiments, la préparation des manifestations de la Ville et des associations, de plus en plus nombreuses... Cette année, nous avons fait appel aux services de l'ESAT des Vauzelles (ex-CAT). Favorisant mixité sociale et insertion des personnes en situation de handicap, cette action est dans le droit fil de notre politique volontariste en matière de lien social.

Avis

■ Chiens dangereux

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont susceptibles d'être dangereux. Tout détenteur résidant sur la commune, qu'il soit propriétaire ou non, doit impérativement être en possession d'un permis de détention délivré par la mairie.

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories :

1^{ère} catégorie : les chiens d'attaque

Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés "pit-bulls"), Mastiff, communément appelés "boer-bulls", et Tosa.

2^{ème} catégorie : les chiens de garde et de défense

Ce sont les chiens de race suivants, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture : Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa.

Relèvent également de la 2^{ème} catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique.

La 2^{ème} catégorie n'inclut pas les Staffordshire Bull Terriers, race plus petite et sans dangerosité avérée.

Pour tous les cas de morsure, la déclaration en mairie est obligatoire que le chien soit classé ou non.

05 45 32 61 87

Police Municipale

■ Dératisation

L'ensemble du territoire communal fait l'objet d'un traitement curatif. La présence de rats doit être signalée en appelant la mairie au 05 45 32 32 51 ou en laissant un message à mairie-chateaubernard@wanadoo.fr

en précisant lieu ou adresse de la zone à traiter. Une intervention sera programmée par l'entreprise prestataire.

Veillez ne pas laisser vos animaux domestiques sans surveillance.

■ Feux de plein air

Dans l'ensemble du département de la Charente et quelle que soit la période de l'année, il est interdit à toute personne d'allumer un feu en plein air. Seuls les feux effectués dans une enceinte conçue à cet usage (en relation directe avec l'habitat ou avec une activité professionnelle) peuvent être allumés sous certaines conditions. (Arrêté préfectoral du 25 mars 2002). A Châteaubernard comme partout ailleurs, il est donc formellement interdit de faire brûler à l'air libre branchages, tontes, papiers, cartons ou autres détritiques.

■ Donneurs de sang

Pour ceux qui n'auront pas pu se rendre à la Journée Mondiale des Donneurs de Sang bénévoles au plan d'eau de St Yriex le 14 juin, les prochaines collectes auront lieu au Centre Hospitalier de Cognac (Gérontologie) de 9 à 12h, les 6 juillet, 3 août et 7 septembre 2009.

Vous pouvez donner votre sang si :

- vous avez entre 18 et 70 ans
- vous êtes reconnu médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- votre poids est au moins égal à 50 kg
- votre taux d'hémoglobine est suffisant

Pour un premier don, vous devez être muni d'une pièce d'identité.

Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

Événements

■ Castel'odies

Prenez 6 chorales, au total 220 choristes, multipliez par 3 soirées et 4 lieux de concert, vous obtenez 600 spectateurs ravis, qui ne pensent qu'à revenir l'année prochaine! Les fans certes étaient déjà conquis mais les autres? Ils sont venus, ils ont entendu...et cela leur a plu!



Le Chœur Chabotin



Le Chœur du Conservatoire



Les Hospitaliers



Les Noctambules



Le Young Rapture Choir du collège Saint-Joseph

Tous réunis avec les élèves CHAM (Félix Gaillard) pour la soirée finale



Reportages

■ Une saison en médiathèque

Spectacles, expositions, ateliers culturels ou gourmands... dès mars, l'équipe de la médiathèque fêtait avec brio l'arrivée du printemps.

Si *Petite indienne* fut un vrai moment de fraîcheur et de charme, *Tiligolo* et ses bébés animaux n'ont pas manqué de faire craquer petits et grands. Un brin plus sérieuses, les œuvres plastiques et philosophiques de *Mémoires Préhistoriques* incitaient à la réflexion tandis que *L'Univers des sens* nous montrait que l'on peut tout avec rien... et un zeste d'imagination !

Tout ? Pas vraiment : pour *Passion chocolat*, il a tout de même fallu un minimum d'ingrédients pour affoler le palais des gourmands...

Enfin, *Illustrer un conte*, c'est "trop cool" ! lancent en chœur les enfants qui participaient à la journée atelier-dessin ponctuée par un joyeux pique nique à l'ombre du jardin. Et le printemps tout doucement s'en est allé... Vive l'été!



MAR 18

Petite Indienne

Mémoires Préhistoriques

MAR 30



AVR 15

Passion chocolat



AVR 15

L'Univers des sens



MAI 6

Dessine-moi... un conte



MAI 20

La ferme Tiligolo



■ Fête du pain et de la caillebotte

AVR 19



Très bonne ambiance ce jour-là, même si le temps n'était pas complètement de la partie. Douze exposants proposaient un savoir faire qui a été très apprécié tout comme le manège, envahi par les petits.

Le groupe *Jamy les Kids* aimait la journée et les enfants ont pu participer à ses jeux et chansons. Il a été vendu 650 pains et 524 caillebottes. Un petit groupe de résidents des Jardins de Louise s'était déplacé pour l'occasion et n'a pas hésité à participer aux animations.

Grande première pour le Comité des Fêtes, l'union du pain et de la caillebotte a été saluée par de nombreux visiteurs.



■ Basques Aubades

MAI 16

Dans les trois quartiers, la magie a opéré : à la Combe des Dames, à l'Echassier et au Bourg,



ce sont plus de 300 personnes qui se sont déplacées malgré la pluie, pour écouter "l'aubade" offerte par nos visiteurs basques d'Onati, notre ville jumelle espagnole.

■ Salon saveurs et terroirs

MAI 16 17



Un festival de délices pour cette première édition très réussie à Dizedon.

■ Fête Médiévale

MAI 17

Les Portes du Temps se sont entrouvertes à Châteaubernard : l'espace d'une journée, le Comité des Fêtes a fait ressurgir les ombres du passé.

Gentes dames et preux chevaliers s'étaient réunis pour ripailles



gargantuesques,

jeux médiévaux

Budget

Le budget de la commune est réparti en deux sections : fonctionnement et investissement.

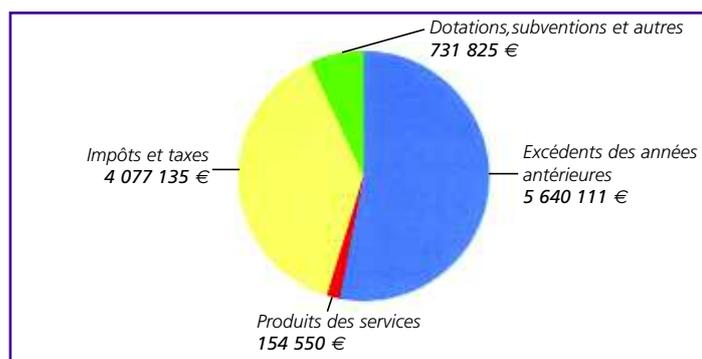
■ Section de Fonctionnement

Alimenté par les recettes de la ville, ce compte sert à en payer les dépenses.

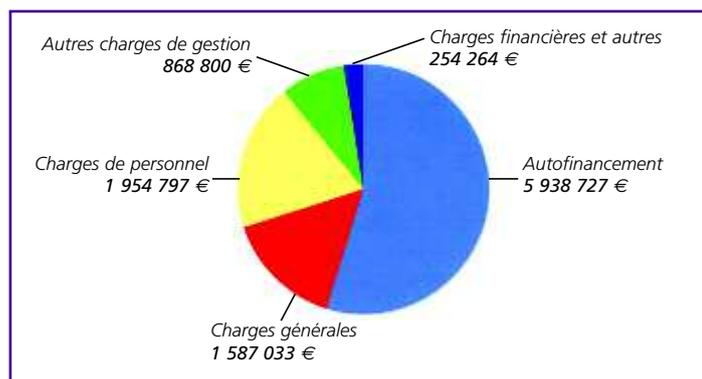
Pour 2009, son montant s'établit à 10 603 621 € soit en augmentation de 13,23 % par rapport à 2008. Ceci s'explique par le cumul des sommes non dépensées les années précédentes et reportées au budget 2009.

L'excédent de la section fonctionnement (autofinancement) va alimenter la section investissement.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

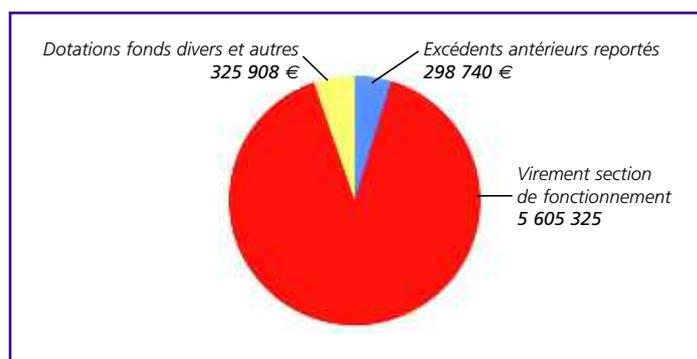


■ Section d'Investissement

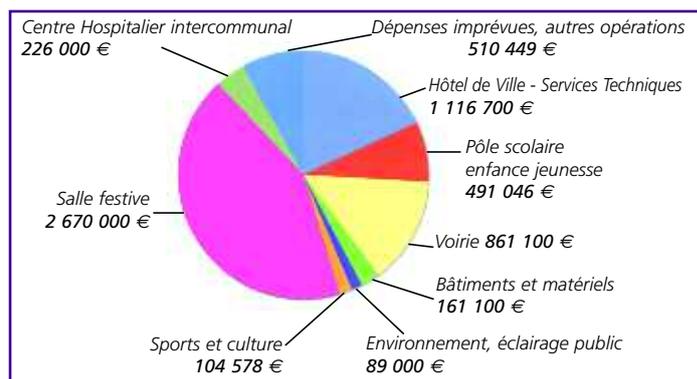
Alimenté par l'excédent de fonctionnement auquel s'ajoutent les produits de taxes diverses et l'excédent de l'exercice précédent, ce compte sert à financer les investissements.

Pour 2009, son montant s'établit à 6 229 973 €. Budgétées en 2009, certaines dépenses d'investissement s'étaleront sur plusieurs années.

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Etat des travaux de voirie



Rue des Pierrières

La première tranche du programme 2009 se termine. Elle comprenait :

- la réfection de trottoirs rue des Pierrières et rue Hector Berlioz
- le revêtement de la chaussée en enduit bi-couche dans deux impasses (Pisseloube et à Dizedon) et sur une partie de la rue des Groies
- le revêtement de la chaussée en enrobé rue Jean Monnet, rue Jean Baluteau et chemin de Saint Roch
- la modification du passage rétréci rue d'Aquitaine afin de faciliter le passage des bus
- la reprise d'écoulement des eaux Chemin de la Fontaine
- l'aménagement du carrefour Chemin de Toutblanc/ Route de Barbezieux

D'autres travaux seront réalisés après les vacances d'été :

- Reprofilage de la chaussée route de l'Echassier.
- Suite de l'opération d'élargissement et de réfection des trottoirs dans la cité de la Plante
- Aménagement de la Place de Dürbach , rues d'Aquitaine et de Normandie (validé à l'unanimité par les riverains)

Diverses études sont en cours et les travaux correspondants pourraient, sauf imprévu, être réalisés avant la fin de l'année :

- Un aménagement de sécurité rue de Barbezieux
- La voie piéton/vélo assurant la future liaison entre les rues Allende et F. Guionnet



Michel Terracci, président du SIEAAC

Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de l'Agglomération de Cognac (SIEAAC) regroupe les communes de Cognac, Châteaubernard, St Brice et Merpins.

Son président, **Michel Terracci**, conseiller municipal à Châteaubernard répond à nos questions...

D'où provient l'eau distribuée à Châteaubernard ?

Situés sur deux champs captants (Logis St Martin et Parc François 1^{er} à Cognac), 18 captages prélèvent l'eau dans différentes nappes. Après traitement et chloration, cette eau est stockée dans le réservoir de Saint-Gobain.

Comment garantes-vous la qualité de l'eau ?

Afin de préserver la ressource souterraine, le syndicat installe des périmètres de protection et contrôle les activités existantes sur les terrains

alentour. Des appareils situés dans chaque réservoir analysent le taux de chlore en temps réel.

Les services de la DDASS et le délégataire VEOLIA, analysent 5780 paramètres par an, de la ressource à votre robinet.

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte environ 120 fois moins cher que l'eau en bouteille.

Elle est disponible 24 h sur 24 et ne nécessite pas d'être portée jusque chez soi (pas de transport, donc pas d'émissions polluantes de véhicule). Par rapport à l'eau embouteillée, l'eau du robinet permet d'économiser environ 10 kg de déchets par an et par personne.

Un litre d'eau potable, livré à domicile, récupéré et dépollué après usage, coûte en moyenne 0,27 centimes d'euros.

BON A SAVOIR

A propos de l'eau...

Le chlore empêche le développement des bactéries et micro-organismes dans l'eau. Il est le garant du maintien de la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs tout au long des 210 km de réseau.

Pour atténuer l'odeur de chlore, vous pouvez placer l'eau au réfrigérateur dans une carafe en verre (sans excéder 24 heures).

Pour économiser l'eau, utilisez des robinets mitigeurs pourvus d'une seule manette, remplacez vos anciennes chasses d'eau, choisissez des appareils électroménagers peu gourmands, arrosez votre jardin avec de l'eau de pluie.

Rappelons qu'il est interdit de raccorder son puits ou un récupérateur d'eau sur le réseau d'eau potable de son habitation.

A propos de l'assainissement...

Le raccordement de votre habitation au réseau d'assainissement doit respecter quelques règles de salubrité publique et de protection de l'environnement. Le rejet des eaux de pluies dans le réseau d'eaux usées n'est pas autorisé.

Quid des eaux usées ?

Les eaux usées sont collectées à travers un réseau long de 161 km et transitent par plusieurs stations de relevage. Elles sont ensuite acheminées vers la station de dépollution de St Martin à Cognac, puis épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Station de dépollution de St-Martin

Les boues produites (3 500 t par an) sont transformées en composte normé puis revalorisées en agriculture. Grâce à la dépollution, l'épuration naturelle de l'eau rejetée se poursuit dans la Charente sans compromettre l'équilibre de l'environnement.

Quels sont les travaux en cours ?

Le syndicat engage les travaux nécessaires pour répondre à l'évolution des services:

- Préservation et recherche de ressources...
- Renouvellement des branchements en plomb : 92 ont été renouvelés à Châteaubernard depuis le début de l'année (Cité de la Plante, Rue de l'échassier, Pierre Levée, Rue de Bellevue, Rue J. Baluteaud), 231 le seront d'ici à 2013.
- Extension du réseau d'assainissement rue du Petit Château (700m).
- Recherche d'amélioration de l'efficacité de la station d'épuration, automatisation des systèmes, régulation sur l'ammoniac...



Châteaubernard

- ✓ 1 865 abonnés
- ✓ 402 060 m³ consommés par an
- ✓ 87 km de réseau d'eau potable
- ✓ 1 réservoir d'eau potable de 1500 m³
- ✓ 57 Km de collecteur assainissement
- ✓ 8 postes de relèvement

Choisie par le syndicat pour assurer la gestion des services de l'eau et de l'assainissement, Veolia Eau vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 15, rue Jean Bart à Cognac.

Numéro de téléphone unique
0811 902 902

(prix d'un appel local depuis un poste fixe hors surcoût lié à l'opérateur de téléphonie). Une astreinte 24h/24h garantit une intervention en une heure, **gage de la continuité du service.**





Rue des Hêtres

Des distributeurs de sacs à déjections canines viennent d'être installés place de l'Eglise, rue des Vauzelles, place de l'Echassier, rue des Hêtres et avenue Claude Boucher. Seront bientôt équipées de ces sacs biodégradables les rues P & J. Biennassis et Fernand Guionnet (près de la poste). Un petit coup de pouce aux maîtres qui devrait être apprécié par les piétons!

Collecte des déchets

Les poubelles doivent être sorties au plus tôt la veille au soir du ramassage afin de limiter les nuisances (odeur, déchiquetage des sacs par les animaux, encombrement des trottoirs...).

Calendrier de collecte

Jour de collecte	Semaine normales	Semaine du 14 juillet
Lundi		
Mardi		<i>férié</i>
Mercredi	*	
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Sacs noirs : déchets ménagers courants

Sacs jaunes : papiers, cartons et certains plastiques et métaux

* Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

Horaires d'ouverture de la Mairie

du lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
le vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences

Élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12h. Prochaine permanence de Mme Reynaud, Députée de la Charente vendredi 4 septembre de 9h à 10h30.

Armée de l'Air

Permanence de l'Armée de l'Air, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h45.
Jean Minot - 05 45 32 60 49

Exposition

Peintures de Sylvie Liaud
Médiathèque
05 45 32 76 76
jusqu'au 17 juin

Kermesse des écoles des Pierrières

A.P.E. des Pierrières.
Parc des Pierrières
05 45 35 23 25
19 juin

Exposition

Peintures d'artistes anonymes
Médiathèque
05 45 32 76 76
19 au 26 juin

Fête de la Musique

Parc des Pierrières,
Chapelle des Templiers,
Jardin de la Médiathèque,
Stade Claude Boué
05 45 32 32 51
20 juin

Kermesse des écoles de la Combe des Dames

APE Combe des Dames
Parc de la Combe des Dames
05 45 80 55 59
26 juin

Méchoui

Comité des Fêtes
Parc des Pierrières
05 45 32 18 91
28 juin

Atelier

Animaux en papier mâché
Médiathèque
05 45 32 76 76
1^{er} juillet

Exposition

L'Afrique Noire
Médiathèque
05 45 32 76 76
2 au 22 juillet

Vide-grenier

Team Cycliste
Parc des Pierrières
05 45 32 35 63
19 juillet

Exposition

Photos d'artistes de Blues
Médiathèque
05 45 32 76 76
23 juillet au 5 août

Orgues de Barbarie Brocante

AS Verriers
Parc des Pierrières
05 45 82 73 77
8 août

Exposition

Oeuvres des élèves de l'atelier municipal d'arts plastiques
Médiathèque
05 45 32 76 76
10 au 28 août

Exposition

Paysages de Charente
Photos de Noël Brouillet
Médiathèque
05 45 32 76 76
1^{er} au 10 septembre

Brocante moto

LBC Association
Parc des Pierrières
06 25 18 53 62
5 au 12 septembre

Exposition

Peintres de chez nous
Vote du public
du 15 au 19 sept
Vernissage le 20 sept
et levée de voile sur
les Coups de Cœur
Médiathèque
05 45 32 76 76
15 au 26 septembre

Journées du Patrimoine

Visite guidée de la Chapelle des Templiers à 14h, 15h et 16h
Gratuit et sans réservation
05 45 32 76 76
19 et 20 septembre

Salon des collectionneurs

Bourse d'échange et brocante
Parc des Pierrières
05 45 32 18 91
20 septembre

Félicitations - Quelques kilomètres pour un beau geste



Le dimanche 5 avril dernier, à l'invitation des Kiwanis et de l'Association Sportive des Verriers Cyclotourisme, une randonnée de 70 kilomètres aux alentours de Châteaubernard était organisée au profit de Martin. Un jour de 2005, ce jeune homme de 18 ans a été plongé dans la nuit suite à un accident de scooter. Moyennant une petite participation, les 160 cyclos offrent à Martin la possibilité d'acquérir un tandem qui est pour lui synonyme de sorties, de sport, de partage et d'amitié. Puisse ce geste l'aider à construire sa nouvelle vie.

Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil Municipal du 5 mars

- Autorise Monsieur le Maire à signer plusieurs conventions pour l'occupation précaire d'une terre agricole, les repas du personnel de la DDE, le versement anticipé du FCTVA sur les dépenses éligibles de 2008
- Vote le principe d'une demande de subvention auprès du Pays Ouest Charente pour l'organisation des Castel'odies
- Attribue les subventions aux associations
- Organise le débat d'orientation budgétaire - présentation des investissements sur la mandature.
- Accepte le principe du versement

anticipé du Fond de Compensation pour la TVA sur les dépenses éligibles de 2008

- Accorde l'ouverture d'une ligne budgétaire pour le financement du recâblage informatique et téléphonique de la Mairie et des Services Techniques.

Conseil Municipal du 26 mars

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2008, affecte les résultats.
- Vote le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à hauteur de 9,42%, maintient les taux 2008 pour les taxes d'habitation et
- foncières (bâti et non bâti)
- Vote le budget primitif 2009
- Crée un poste de contrôleur de travaux
- Exonère la ZAC "Mas de la Cour-Bellevue" de la taxe locale

d'équipement, conformément à la réglementation.

- Accepte une admission en non valeur et un contrat de prestation de service pour la fourniture de compositions florales.

Conseil municipal du 7 mai

- Classe une partie du chemin rural de la Nicerie en voirie communale pour permettre à la Communauté de Communes la prise en charge financière des travaux de réseaux et de voirie
- Adopte une aide aux voyages scolaires de 47 € pour les collégiens et les lycéens par an et par enfant et attribue des subventions aux associations.
- Attribue des subventions associatives au vu de nouveaux dossiers
- Adopte le règlement de la commande publique.
- Vote le taux vacations funéraires selon les nouvelles dispositions réglementaires.
- Autorise M le Maire à signer divers contrats et conventions (contrat de

dératisation - convention pour la télétransmission des documents administratifs - contrat Centre Départemental de Gestion pour assurance groupe risques statutaires).

- Accepte la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière et se prononce sur une modification des conditions de cotisation.

Au cours des différents conseils municipaux, des décisions modificatives au budget ont été votées, des modifications au tableau des effectifs et au régime indemnitaire des agents ont été apportées.

État civil



Naissances

Manon Julie VERTUAUX, le 1^{er} mai 2009, à Saintes

Décès

Jean Marius Gabriel LOIZEAU, le 14 janvier 2009, à l'âge de 78 ans
Suzanne Olympe MOINARD *veuve* PETIT, le 29 janvier 2009, à l'âge de 97 ans
Thérèse Henriette Paulette DUROS *veuve* DEBOUTÉ, le 23 février 2009, à l'âge de 82 ans
Jean Alexis DEBERTEIX, le 11 mars 2009, à l'âge de 83 ans
Georges Paul MIQUEL, le 20 mars 2009, à l'âge de 77 ans
Georgette RULLAUD *veuve* COURET, le 6 avril 2009, à l'âge de 89 ans
René Paul Victor GOUTERON, le 8 avril 2009, à l'âge de 86 ans
Camille Jean Gilbert GABORIT, le 20 avril 2009, à l'âge de 65 ans
Marie Hélène Paulette CORNUAU *veuve* DUPAS, le 23 avril 2009, à l'âge de 87 ans
Jacqueline Marguerite PELLETANT *épouse* PAIN, le 27 avril 2009, à l'âge de 86 ans
Michel Claude LHOUMEAU, le 27 avril 2009, à l'âge de 79 ans
Marcel VIOLLET, le 16 mai 2009, à l'âge de 77 ans

Mariage

Sébastien PANCHOUT & Elise OURTAAU, le 2 mai 2009
Cédric DONATI & Mélaïna DELBOUYS, le 9 mai 2009
Florian DELAGE & Sonia DE MELO TORRES, le 9 mai 2009